

AFFAIRE N° 39/3. - Endiguement Patates-à-Durand - Rattachement  
au budget de 1971 d'un crédit de 1 5 000 000 de Frs. provenant d'une sub-  
vention départementale.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

1971  
J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de rattacher  
au budget de 1971 un crédit de 15 000 000 de Frs pour l'endiguement de  
la Ravine des Patates-à-durand, savoir :

- en dépenses : au chapitre 902 - article 2 303/21  
15 000 000 Frs

en recettes : au chapitre 902 - article 10 526/04  
15 000 000 Frs

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Pu  
Saul Denis le 6 août 1971  
le Secrétaire général  
propre: Ph. Kessler  
Pour copie certifiée conforme  
le Directeur des affaires Financières  
signe: M. C. ALARCON